

LES ARCHERS AUXONNAIS ASSEMBLEE GENERALE DU 14 Janvier 2022



N° SIRET: 45269942400019 N° AGREMENT SPORT: 02215132 N° FFTA: 1521073

Les Membres de l'association «Les Archers auxonnais» se sont réunis le 14 Janvier 2022 à 20h00 à la salle d'entrainement du gymnase croix des sarrasins II.

Présents:

- M COLLIN Gilles, président du club
- M SLOWENSKI Adrien, secrétaire adjoint
- Mme COILLOT Sylvie trésorière

M BRUN Daniel, M FEBVRET Thibault, Mme GAIRE Celia, Mme GAIRE Séverine, M GONCKEL Joris, M HUAU Joel, M LABAUNE Théo, Mme LARIOTTE Josette, M MATHIEU David, M MILOT Pascal, M NIOI Jean-Luc, M TROLY David, M Vidal Bernard, .

Invités : M ZOUINE Karim, premier adjoint et aux sports représentant la Mairie d'Auxonne, M. TERMELET Bernard, président du CDOS 21

absent : M MUNAROLO Damien , président de l'office des sports d'Auxonne.

Pouvoirs: Mme BERNARD Estelle(représentée par Mme COILLOT Sylvie), Mme BONOT Marianne (représentée par Mme LARIOTTE Josette), M HAVRET Stéphane (représenté par M MATHIEU David) M DURAND Didier(représenté par M TROLY David), M DURAND Kévin(représenté par Mme GAIRE Celia), Mme DURAND Ludivine(représentée par M SLOWENSKI Adrien), Mme LAROUX Ambre(représentée par M COLLIN Gilles), Mme MARCHE Maude(représentée par Mme GAIRE Séverine), Mme MARTIN Véronique(représentée par MGONCKEL Joris), Mme POTINET Annie(représentée par M NIOI Jean-Luc), Mme RAPENNE-ARDIOT Stéphanie (représentée par Mme HUAU Joel).

Ouverture de la séance : 20h00

En Annexe: Présentation du rapport financier

Le quorum (35/56 licencié.es) étant atteint l' A.G. peut se tenir.

Le président remercie de leurs présences M ZOUINE Karim, M. TERMELET Bernard.

1/ licenciés et ratios

En 2021, nous étions 45 licenciés : femmes 47% et hommes 53%,

l'année 2020 -2021 a été très marquée par la pandémie de COVID-19

Cette année le nombre de licenciés au club est de 56. Le ratio homme //femme est de 66% //34%. L'inversion de ce ratio est dû notamment au nombre important de jeunes masculins ayant débuté cette année.

Ratio Jeunes/adultes: en 2020 39/61, en 2021: 44/56.

En 2022 celui-ci est de 45/55, le pourcentage de jeunes est en hausse depuis trois ans.

2/Evolution du club:

Depuis le début de la saison, nous sommes devenus club formateur (distinction régionale) grâce, en partie, aux jeunes qui ont fait le concours extérieur à Chevigny la saison dernière. Pour information, sur la région BFC il y a deux clubs ETAF (distinction fédérale), deux clubs formateurs et deux clubs associés ; c'est pour cela que Patrice (conseiller technique régional) vient deux fois par mois au club pour entrainer les jeunes du groupe et conseiller les entraineurs.

Bénéfice d'être club formateur :

La région nous a doté de poignées d'arc, de grip trainer, d'une cible mousse et dernièrement d'un appareil MANTIS, celui-ci sert à analyser les mouvements de l'archer avant, pendant et après le tir et est utilisé par quelques jeunes du groupe.

Formations:

Véronique et Estelle ont fait le stage handisport en visio conférence.

Sylvie et Gilles celui concernant la para Archerie pendant le week-end du 11 et 12 décembre à Chevigny ce qui a permis au club d'obtenir le label : club handisport.

Stéphane termine sa formation d'entraineur fédéral.

Nous sommes toujours à la recherche d'un arbitre en formation.

Animations:

Nous avons participé au forum des associations. Une très bonne journée, beaucoup de personnes ont été initiées et se sont inscrites.

Nous avons animé une journée découverte « tir à l'arc » pour le 511, aucune retombée au niveau licence mais une prise de contact avec l'armée et un bénéfice financier pour le club.

3/Vie du club:

Une nouvelle fois nous avons dû arrêter les entrainements en été pour cause d'inondation. Le souci est qu'une fois ces inondations terminées, l'eau s'infiltre avec difficulté dans le terrain ce qui laisse de la vase, l'odeur n'est pas très agréable et avec le soleil les moustiques sont présents.

Nous avons obtenu le label « ambition » de la FFTA ; pour prétendre au label « excellence » il nous manque un arbitre et un professionnel (CQPTA- certificat qualification professionnel Tir à l'Arc ou brevet d'état)
Subventions, investissements :

Nous avons fait deux demandes de subventions à l'ANS : 1 pour l'équipement des jeunes du groupe « club formateur » et 1 pour la féminisation du club. Les deux

ont été accordées. Nous avons donc continué l'acquisition de matériel pour les jeunes et l'achat de deux arcs pour les féminines.

Une demande de subvention à la ville pour la réfection et l'achat d'une cible mousse pour le terrain, reçue fin décembre.

REPARTITION DES COTISATIONS LICENCES

	FFTA	LIGUE	CD21	Total licence fédérale	CLUB	TOTAL licence 2023
ADULTE	39€75	20€00	6€00	65€75	34€25	100 €
JEUNE	22€75	10€00	5€00	37€25	42€25	80 €

Présentation des comptes :

La parole est à la trésorière pour le bilan 2021, Mme GAIRE Séverine a vérifié les écritures.

- 1) approuvez-vous les comptes ? oui : 35
- 2) donnez-vous quitus au trésorier? Oui : 35

Présentation du budget 2022/vote. Adopté à l'unanimité

Objectifs 2022:

A courte échéance : 18/02 en soirée mise en place des salles pour le CHAMPIONNAT REGIONAL.

Le 19 & 20 février : deux jours de compétitons et comme d'habitude le club aura besoin de l'implication de chacun d'entre nous. Avec le virus qui est toujours présent, nous devrons mettre en place des contrôles et protocoles : pass sanitaire ou vaccinal, buvette ou non et un contrôle permanent des masques dans les tribunes.

Pour ce début d'année, nous allons commander une cible mousse poulie, cout 630€, le bois pour faire les cadres, les volets pliables que nous mettrons en place en début de saison extérieure.

Cette année nous n'aurons pas de compétition en extérieur, il était prévu une manche DRE mais un autre club a souhaité l'organiser. Nous lui avons laissé le soin de le faire ce qui permettra à notre équipe de tirer sans la pression de l'organisation.

Nous referons une demande ANS pour le groupe jeunes formateur pour poursuivre leur équipement.

Pour information, le groupe jeune formateur est constitué de jeunes de benjamins à cadets. Ce qui veut dire que l'année prochaine Célia et Kévin sortent du groupe et donc les petits nouveaux nous comptons sur vous pour venir épauler Ambre et Océane.

Une demande intergénérationnelle de petits concours amicales intra club est formulée, pour permettre à tous de mieux se connaître, nous allons y réfléchir.

La parole est donnée aux invités Remise au club du label HANDI-SPORT 2022-2026 Par Bernard TERMELET Remise des médailles Jeunesse et sport à Gilles : médaille argent et Sylvie: Médaille de bronze par Bernard TERMELET en récompense de leurs implications depuis de nombreuses années dans le volontariat sportif associatif

Fin de séance

Le Secrétaire, Stéphane HAVRET